



## Saisies remuneratiins

-----  
Par Kat06

Bonjour,

J ai de nombreux prêts. J ai été en conciliation il y a 7 ans pour un prêt je paye tous les mois. Debut juillet une étude d huissier est venue à mon bureau M amener u' titre executoire qui date de 2006, fin juillet la même étude est venue avec un autre titre executoire. Entre les 2 j avais fait une proposition compte tenu du barème de saisie qui a été refusée. J ai fait une autre proposition début août et ô M à dit que c était parti au tribunal. J ai reçu ma convocation en vue de coniliation et je suis allée à tribunal lundi.

La juge M à demande mon salaire je le lui ai donné et j ai dit que j avais fait une proposition qui avait été rejetée. Elle a demandé à l huissier qui a répondu pas suffisant. J ai rappelé que je payais déjà à un autre huissier. Elle me dit mais étant donné votre situation vous ne pouvez pas payer 100 euros à chaque huissier. Elle me dit on fait une saisie sur salaire pour 150 euros et vous ne payez plus rien aux huissiers ils se partageront la somme. Le pv à été signé.

Quand j ai reçu la saisie en fait ce n était pas ça du tout.le tribunal demandait à mon employeur de verser la somme saisissable à l ordre de l huissier au tribunal.

Il n était plus question des 150 euros. Compte tenu de mon salaire ça fait guère plus mais quand même.

J ai quand même télépho'e au greffe par rapport à l autre huissier et la le greffier me dit que l huissier peut ne pas accepter.

Je pensais que du moment qu il y avait jugement l huissier ne pouvait plus rien dire et c est e que M avait fait comprendre là juge. Mais apparemment cène St pas le cas. Que se passe t il si l huissier est pas d accord ?

Le greffier me dit pourquoi ne pas vous mettre en surendettement? A quoi sert le sur endettement puisque de toute façon on me prendra la même chose si ce n est qun les huissier se pourront pas contester. Maintenant il me reste 1 an 1/2 avant que mes dettes ne soient foécloses, alors je ne vais pas relancer la machine.

Dans l attente de vos réponses,

Merci d avance